

**NEXTER - THALES :
Quel projet industriel ?
Quelles garanties pour l'emploi ?**

Communiqué de presse

Suite aux annonces des 14 et 15 décembre dernier d'un projet de rapprochement industriel et capitalistique entre THALES et NEXTER, les équipes CFDT des deux Groupes se sont rencontrées le jeudi 5 janvier 2012.

En l'état actuel de leurs informations, elles font le constat que ce projet, impulsé au plus haut niveau de l'Etat, actionnaire des deux Groupes, répond avant tout à des contraintes budgétaires et qu'il soulève plus d'interrogations qu'il n'apporte de réponses sur le devenir industriel et social des sociétés, activités et sites concernées.

Pour la CFDT Nexter et Thales, ce projet devra intégrer les intérêts de l'ensemble des parties prenantes, dont les salariés. Elle ne portera un jugement qu'au regard de l'accord de coopération technologique et commerciale en cours de discussion et du « business plan » de la futur entité.

Elle demande d'ores et déjà des garanties sur :

- La dimension sociale avec le maintien des emplois, directs et indirects (sous-traitants) dans les bassins d'emplois concernés,
- Le développement des activités,
- Les projets d'investissement en cours et à venir.

Au cours des prochaines semaines, les équipes CFDT Nexter et Thales interpellent leurs directions respectives ainsi que l'Etat, actionnaire principal des deux Groupes.

le 6 janvier 2012